

Qu'est-ce qu'un thésaurus ?

Il existe bien des définitions du mot «thésaurus». Cependant, aux fins de notre travail, nous nous contenterons de la définition suivante :

Un thésaurus est un vocabulaire contrôlé de termes associés que l'on emploie pour décrire logiquement un domaine particulier de connaissance et pour favoriser l'accès à ce dernier; c'est donc aussi un instrument servant à structurer l'entreposage des données bibliographiques.

Le vocabulaire contrôlé employé ici comprend deux catégories de termes, à savoir les descripteurs et les identificateurs. Le lecteur trouvera des explications détaillées de leurs fonctions respectives, plus loin, dans la section intitulée **Introduction au Thésaurus**.

Il est important de se rappeler qu'un vocabulaire contrôlé sert à appliquer des normes uniformes à l'entreposage et à l'extraction des données, et qu'il constitue aussi un outil utile à quiconque veut délimiter plus précisément des concepts difficiles et vagues. Ainsi, le Thésaurus devient en soi un précieux instrument terminologique et un ouvrage de référence important, un peu comme un dictionnaire ou un recueil d'expressions.

En conclusion, il convient de souligner de nouveau comment cet outil est utile à l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales dans la réalisation de son mandat, à savoir l'examen, d'un point de vue canadien, des questions intéressant la paix et la sécurité, l'accent étant alors principalement mis sur la limitation des armements, le règlement des conflits, le désarmement et la défense. Le Thésaurus vise à offrir un vaste accès aux documents de recherche concernant la paix et la sécurité. Il donne non seulement aux chercheurs professionnels, mais aussi aux profanes informés et aux «non-spécialistes» dont ces questions excitent la curiosité, une voie d'accès aux ressources pertinentes et une terminologie commune pour examiner tous les thèmes importants propres au domaine. Il est à espérer que d'autres professionnels de l'information s'en inspireront pour élargir encore davantage l'accès à leurs propres collections.

Petite histoire du Thésaurus

Quand les Services d'information ont été créés à l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales, on leur a demandé de constituer un thésaurus en anglais et en français, les deux langues officielles du pays. L'ouvrage devait porter sur la terminologie propre à la paix et à la sécurité, et sa création devait représenter une étape importante vers la mise sur pied d'une banque de données relatives aux questions de paix et de sécurité.

Les vedettes-matières de la Bibliothèque du Congrès américain, dont on se sert habituellement pour réaliser des tâches semblables, n'ont pas été jugées appropriées : elles étaient trop générales et peu pertinentes, et dans certains cas, celles qu'il nous aurait fallu pour décrire des sujets particuliers n'existaient tout simplement pas ; il fallait donc une nomenclature beaucoup plus précise.

Les Services d'information ont fait des recherches pour s'assurer que l'ouvrage envisagé n'allait pas faire double emploi avec des thésaurus existants. Ils ont ainsi découvert que ces derniers ne couvraient pas tous les aspects du mandat de l'Institut; d'autres, qui le faisaient en partie, étaient anciens.

Au départ, l'Institut a engagé un expert-conseil pour commencer à constituer le Thésaurus en langue anglaise. Il a consulté divers thésaurus et glossaires, dont le Macrothésaurus des Nations-Unies, l'UNBIS Thesaurus, et le Glossaire des termes et définitions de l'OTAN. D'autres termes ont été tirés du Strategic Studies Reading Guide de L. Motiuk, de documents concernant les matières étudiées, et d'une liste dressée par Ron Purver, chargé de recherche permanent à l'Institut.

La première ébauche a été terminée et mise à l'essai au début de 1986. Depuis lors, de nombreuses personnes, incluant bibliothécaires, experts dans le domaine, et les membres du Groupe consultatif de Services d'Information, ont continué de travailler au Thésaurus pour l'amener à une version finale, publiée en mars 1989. À cette période, on a commencé la version française du thésaurus. En premier lieu, une traduction/adaptation fut faite, suivie d'une révision exécutée par plusieurs experts au Canada et ailleurs.